

[Préface]

Autor(en): **Favarger, Antoinette**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici**

Band (Jahr): **83 (1985)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Procès-verbal de la 91^e assemblée des déléguées de l'ASSF

Vendredi 4 mai 1984 à l'Académie
St-Paul à Zürich-Witikon

Prière des sages-femmes datant de 1750 et traduite de l'anglais

Aies pitié de moi, Seigneur,
et dans toutes mes activités,
laisse ton esprit guider mes yeux
afin que je puisse être soignuse
tant pour les riches que pour les pau-
vres,
faire du bien et ne blesser personne,
sauver des vies et ne pas en détruire.
Aide-moi à surmonter mes inconstances
et mes imperfections, et accorde-moi
adresse et jugement
afin d'achever en joie toutes mes
tâches.

Au nom de Jésus-Christ notre Seigneur.
Amen

Cette imploration, déclamée dans les
quatre langues nationales et accompa-
gnée en musique, constitue l'acte
d'ouverture de la 91^e AD. La cérémonie,
toute de simplicité et de dignité, prend
fin en l'église de l'Académie de St-Paul.

1. Salutations

Les déléguées et invités se rendent dans
la salle de conférence de l'institution
sus-nommée où la présidente centrale,
Mme A. Favarger leur souhaite la bien-
venue. Elle ouvre l'assemblée et salue
tout spécialement Mlle Dr E. Nägeli,
ancienne juriste de l'Association, et Mlle
E. Stucki, une des précédentes prési-
dentes centrales actuellement respon-
sable mandatée par la commission de la
CRS pour traiter de la formation des
sages-femmes. La présidente remercie
la section de Zürich, particulièrement sa
présidente et le comité d'organisation,
d'avoir accepté la mise sur pied de
l'assemblée des déléguées, avec
l'immense travail que cela implique. Elle
fait remarquer à l'assistance que chaque
membre présent a le droit d'intervenir,
mais que seules les déléguées sont habi-
litées à voter. L'horaire prévoit une
pause de 15 h 30 à 16 h 00 et la clôture
de l'assemblée est programmée pour
16 h 40 environ.

2. Contrôle des mandats de déléguées

Celui-ci est effectué par Mme Bigler, la
nouvelle juriste qui assiste pour la 1^{re}
fois à notre AD. 54 déléguées détien-
nent 72 mandats.

Chères collègues,

L'année 1984 est terminée; avec elle notre association a accompli sa 90^e année
d'existence.

En près d'un siècle que de changements pour la femme, la famille, et par conséquent
pour notre métier: La pratique de l'accouchement n'est plus seulement un art, mais
aussi une science; le contexte culturel, social, économique et politique autour de la
naissance a subi de véritables bouleversements.

Je pense que notre fidélité à un idéal professionnel, qui certes a évolué au cours des
ans, nous a permis de nous adapter à ces mutations radicales.

Aujourd'hui, comme il y a 90 ans nous nous efforçons d'aider chaque couple à
mettre au monde son enfant, et ceci en respectant sa demande.

Après des années de haute technicité obstétricale qui ont mené à une diminution
spectaculaire de la mortalité et morbidité maternelle et foetale, cette demande a
changé: elle ne se limite plus à la seule sécurité physique de mère et de l'enfant.
Aujourd'hui les couples souhaitent, en outre, pouvoir accueillir activement leur
enfant à la naissance, pouvoir développer des sentiments maternels et paternels
tout au long de leur expérience de parents.

N'est-ce pas passionnant pour nous, artisanes de la naissance et de la vie, de nous
trouver au cœur même des préoccupations et des enjeux des hommes et des
femmes?

Cela demande cependant de notre part une observation vigilante des phénomènes
sociaux qui se déroulent autour de nous, du recul pour une analyse objective, beau-
coup d'initiative, et aussi de la modestie.

Ainsi notre association souhaite être un lieu de réflexion et d'élaboration de convic-
tions professionnelles.

N'oublions pas le vieil adage qui dit que l'union fait la force!

Après ces quelques considérations je souhaite exprimer mon vœu pour la nouvelle
année: qu'elle vous apporte la force et l'enthousiasme nécessaires pour participer à
cette réflexion professionnelle, qu'elle vous apporte aussi bonheur et satisfaction
dans votre vie personnelle!

Avec mes messages bien cordiaux

Antoinette Favarger
présidente centrale